

Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Table des matières

1. Les rôles de l'école et les principales évolutions des situations scolaires.....	1
1.1. Les objectifs de l'école sont d'abord de transmettre des savoirs et de favoriser l'égalité des chances.....	1
1.1.1. La transmission des savoirs.	1
1.1.2. L'objectif d'égalité des chances.....	1
1.2. La massification scolaire n'est pas toujours synonyme de démocratisation scolaire.....	2
1.2.1. Les évolutions de l'accès à l'école : l'augmentation des taux de scolarisation et des taux d'accès aux diplômes.....	2
1.2.2. Une démocratisation scolaire cependant en question.	2
2. Une multiplicité de facteurs d'inégalité de réussite scolaire.	3
2.1. Le rôle de l'école en elle-même n'est pas neutre.	3
2.2. Les effets d'une socialisation différenciée selon le genre sont toujours présents.	3
2.3. Le poids du capital culturel et des investissements familiaux reste l'explication principale des inégalités de réussite.	3
2.4. Les stratégies des ménages ne sont pas à négliger.....	4

1. Les rôles de l'école et les principales évolutions des situations scolaires.

1.1. Les objectifs de l'école sont d'abord de transmettre des savoirs et de favoriser l'égalité des chances.

1.1.1. La transmission des savoirs.

De trois à seize ans, chaque enfant doit bénéficier d'une instruction, qu'elle soit menée ou non au sein de l'institution scolaire. Elle vise à former le futur citoyen en transmettant des **savoirs**, mais aussi une culture favorable à son épanouissement. La transmission de savoirs est donc la vocation première de l'École. Ces savoirs sont ceux qui, parmi l'ensemble des savoirs sociaux disponibles, ont fait l'objet d'une sélection, d'une légitimation et d'une transposition pour être accessible. Ces savoirs ne se limitent pas aux connaissances théoriques ou techniques : de plus en plus, les savoirs faire et les aptitudes sont enseignés et valorisés : l'argumentation, les compétences de recherches documentaires, la capacité à l'expression orale (Cf. le « grand oral » qui approche...)

Cet objectif de savoir est à mettre en lien avec deux objectifs principaux de l'école : faire de tout enfant un futur citoyen, à la fois sujet autonome et membre de la communauté nationale, ce qui passe par la transmission d'une culture commune ; l'insérer ensuite professionnellement en lui donnant les compétences qui seront nécessaires sur le marché du travail.

1.1.2. L'objectif d'égalité des chances.

Dans une société démocratique, l'école accompagne la cohésion sociale en considérant l'égalité des chances comme objectif essentiel. Cet objectif d'égalité des chances passe principalement par 3 éléments :

-une obligation scolaire : celle-ci a progressivement été étendue et été partiellement homogénéisée (collège unique en 1975, fin des séries de l'enseignement général en lycée en 2020). Tous les élèves doivent pouvoir bénéficier d'une instruction commune.

-Une gratuité scolaire, dans le cadre de l'école laïque républicaine. Cette gratuité peut s'accompagner d'une politique de bourses pour faciliter la scolarisation des plus modestes.

-Une reconnaissance du mérite. L'école se présente en effet comme méritocratique : elle reconnaît les efforts de chacun, sans considération de son origine sociale ou de son genre, grâce aux devoirs communs et au principe du concours ou des épreuves anonymes.

Ce troisième aspect est le plus difficile à garantir et reste plus un idéal qu'une réalité objective. L'école française, particulièrement, s'est construite autour de cette reconnaissance de la **méritocratie** : les inégalités de résultats scolaires sont acceptables (et bien réelles !) si elles découlent du « talent », du travail et des efforts faits pour dépasser ses difficultés, et que l'égalité des droits face à l'éducation est garantie. Pour favoriser cette égalité des chances, l'école peut appliquer des politiques d'équité sociale fondées sur la logique de discrimination positive : c'est le cas de la mise en place des REP, qui donne plus de moyens matériels et humains aux établissements concentrant une population scolaire défavorisée, de l'obligation d'un certain quota de boursier dans des formations sélectives du supérieur, ou encore des quotas de bacheliers technologiques en BTS ou BUT par exemple.

1.2. La massification scolaire n'est pas toujours synonyme de démocratisation scolaire.

1.2.1. Les évolutions de l'accès à l'école : l'augmentation des taux de scolarisation et des taux d'accès aux diplômes.

Le système scolaire français a connu une véritable explosion avec une augmentation très importante du niveau de scolarisation, ce que l'on peut observer notamment par deux séries d'indicateurs :

-les indicateurs de **taux de scolarisation** : cela peut être la part des élèves scolarisés à un âge donné, des comparaisons par sexes, dans le temps, etc.

-Les indicateurs de **taux de diplômes** ou d'accès à un type de formation : cela peut être la part des bacheliers dans une génération (autour de 80%), la part des diplômés bac+2, +3 ou +5 par exemple.

(Quelques données sur [le site de l'INSEE](#) ou de [la DEPP](#))

Dans tous les cas, on observera une vaste **massification scolaire** : il y a eu un allongement de la durée des études et un accès d'une large partie de la population à un niveau de qualification élevé, qui était auparavant réservé à une minorité d'élèves généralement issus des catégories sociales les plus privilégiées.

1.2.2. Une démocratisation scolaire cependant en question.

Le processus de massification scolaire se distingue cependant de celui de **démocratisation scolaire** qui renvoie à une analyse en termes d'égalité des chances d'accès à tel type de formation ou tel niveau de diplôme. Une réelle démocratisation scolaire supposerait donc que les niveaux d'études atteints et la réussite aux examens soient relativement indépendants de l'origine sociale des élèves et étudiants, du sexe, de l'origine nationale, ethnique ou géographique. La massification scolaire ne signifie pas cela : s'il y a augmentation de la scolarisation et une élévation régulière des niveaux de diplômes, les écarts de réussites et les types d'orientation sont encore fortement corrélés à l'origine sociale : l'école est marquée par une **reproduction sociale** qui reste importante, symbolisée par l'adage « tel père, tel fils ». L'école n'est donc pas encore capable de limiter l'influence des déterminismes sociaux, contrairement à ses souhaits et à sa vocation. La démocratisation scolaire n'est donc pas aboutie (ce qui ne veut pas dire que cette démocratisation n'est pas observée non plus).

Pour le montrer, il faut regarder différentes séries d'indicateurs :

- On peut d'abord et avant tout comparer les diplômes obtenus en fonction du dernier diplôme des parents ou selon la PCS des parents. On peut trouver cela ici par exemple : [inégalités dans l'enseignement scolaire selon l'INSEE](#).
- Il faut aussi tenir compte des différences d'acquis au sein d'un même niveau d'enseignement : comme le montrent les enquêtes PISA, en France, la dégradation des résultats des élèves les plus faibles et issus des milieux sociaux les plus défavorisés, s'est accompagnée d'une progression des acquis des élèves favorisés.
- Enfin, il faut analyser les différences d'orientation au sein d'un niveau d'éducation supposé identique : choisir la doublette SES/math n'est pas la même chose que HLP/Arts ; obtenir un master de l'IAE n'est pas la même chose qu'un Master de sciences politiques.

2. Une multiplicité de facteurs d'inégalité de réussite scolaire.

2.1. Le rôle de l'école en elle-même n'est pas neutre.

La première explication du maintien des inégalités scolaire revient à l'école elle-même. S'il est difficile de d'identifier toutes les situations scolaires et l'ensemble des relations scolaires sources d'inégalités, trois séries de raisons apparaissent généralement :

- les conditions d'enseignement ne sont pas les mêmes sur le territoire : nombre d'élèves par classe, possibilité d'orientation et disponibilité des services d'orientation, composition sociale des classes, etc., sont largement différentes, conduisant à des résultats différents. Il peut aussi y avoir des effets résultants des « étiquettes » des établissements (un affichage « REP » peut faire fuir une partie des élèves par exemple) et des situations de ségrégation scolaire.
- Il peut y avoir des « effets établissement » : quel que soit le public accueilli, certains établissements sont plus efficaces que d'autres, et les objectifs qu'ils se donnent peuvent être différents (en terme de réussite, de projets d'établissement, de « climat », de type de direction, etc.). Ces effets sont cependant modestes.
- « L'effet maître » est aussi souvent mentionné : là encore, il est difficile de déterminer un type d'enseignement ou de relation en classe qui serait vraiment discriminant, mais il semble bien que certains modes d'enseignement explicitent auprès des élèves les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir et mobilisent ainsi une pédagogie « visible », tandis que « d'autres laissent dans l'ombre, et donc dans « l'implicite », ces objectifs et ces méthodes ».

2.2. Les effets d'une socialisation différenciée selon le genre sont toujours présents.

Les études statistiques mettent en évidence le fait que les filles, tout en obtenant tendanciellement de meilleurs résultats scolaires que les garçons, s'orientent moins fréquemment vers les formations et les métiers socialement les plus valorisés. Cela s'explique par une socialisation qui reste encore **différenciée** selon le genre, bien que cela soit désormais largement inconscient. Cette socialisation prend notamment trois formes :

- Au sein des familles, la **socialisation primaire** dès l'enfance valorise des attitudes différentes selon le genre et transmet des attentes différentes en termes de projets scolaire.
- A l'école, le regard porté par l'institution et les personnels d'éducation est aussi différent selon le genre (on attend plus de sérieux et d'attention pour les filles, peut être moins d'initiative et d'autonomie par exemple).
- Le groupe de pairs a aussi son influence : dans le cadre scolaire, les pairs sont aussi genrés, et les projets de poursuite d'études se fondent aussi sur la discussion entre pairs et le souhait de faire la même chose que ses amis.

Au résultat, malgré une meilleure réussite à tous les niveaux d'enseignement, il y a une forme d'auto-sélection des filles qui perdure et si les lignes bougent, c'est encore avec des reconstitutions de filières genrées (ainsi à Lyon1, 65% des étudiants en Paces sont des filles, 68% des inscrits à l'INSA sont des garçons...).

2.3. Le poids du capital culturel et des investissements familiaux reste l'explication principale des inégalités de réussite.

La famille assure la **socialisation** des futures générations, notamment en matière de transmissions des valeurs et des identités. L'environnement familial prédispose ainsi à certains **habitus** de « classe » selon P. Bourdieu, en terme par exemple d'identité professionnelle, de rapport à l'école, etc. Ces habitus vont sans doute être déterminants pour expliquer la mobilité ou l'immobilité des groupes sociaux. Notamment, dans la logique Bourdieusienne, la famille apporte trois sortes de capital :

- Le **capital économique** : il comprend le patrimoine économique, mais aussi les outils de production. Ainsi, un fils d'indépendant pourra facilement reprendre l'affaire familiale, par transmission, ou encore, un fils de cadre supérieur disposera des fonds familiaux pour s'installer.
- Le **capital social** : il s'agit du réseau de relations sociales. La détention d'un capital social important favorise la connaissance du système éducatif, le choix de la « bonne école » ou le « bon niveau de diplôme ».
- Le **capital culturel** : ce capital est plus difficile à définir, car assez subjectif. Il renvoie notamment aux attitudes face à l'institution scolaire, au niveau de langage ou de culture générale, etc. Ainsi, la possession d'une bibliothèque familiale prédispose à la lecture, permettant aux enfants d'intégrer un registre de français, et montre tout simplement que l'écrit est important. Il est possible de distinguer 3 segments de capital culturel : un capital objectif (détention d'objets culturels), un capital institutionnalisé (détention de diplômes), un capital incorporé (la reproduction des habitus des parents).

P. Bourdieu estime alors que l'école légitime les hiérarchies sociales, en accordant une place importante à des capacités culturelles que seuls les groupes sociaux favorisés possèdent et transmettent à leurs enfants. L'école favorise donc, sans le vouloir, *les héritiers*, qui ont intégré un large capital culturel (livres, accès aux médias, sens rhétorique, etc.). En effet, pour Bourdieu, les actions pédagogiques de l'école renforcent les inégalités sociales : les contenus scolaires, validés par le diplôme, ne sont pas neutres, ce sont ceux de la culture bourgeoise, maîtrisés par la classe dominante alors que les élèves de milieu défavorisé n'ont pas ce capital culturel. L'école impose alors une violence symbolique par son arbitraire culturel dans les actions pédagogiques, et en liant la réussite au mérite en oubliant le poids des déterminismes sociaux. Dès lors, la notion de dons hypothétiques n'explique pas l'inégalité des chances et l'acculturation est nécessaire à la réussite des plus modestes.

Dans une veine plus récente, il faut pointer les effets des **investissements familiaux** sur la réussite scolaire. Ces investissements peuvent désigner plusieurs situations : l'aide et l'accompagnement aux devoirs, le regard porté sur les résultats scolaires, les sorties culturelles à vocation scolaire, etc. Dans la grande majorité des familles, on est ainsi mobilisé pour la réussite de ses enfants, en ayant intégré la nécessité d'aller le plus loin possible dans les études. Les investissements des ménages sont particulièrement importants dans les catégories favorisées (voyages linguistiques, jeux éducatifs, choix des activités extrascolaires, etc.), ce qui explique aussi la réussite des enfants, en plus des dispositions apportées par le capital culturel. Ces investissements existent aussi dans les catégories plus modestes, parfois de manière marquée, ce qui peut expliquer des réussites paradoxales et les trajectoires scolaires improbables (Cf. le cours de première sur la socialisation et les **configurations familiales** par exemple).

2.4. Les stratégies des ménages ne sont pas à négliger.

Certains, comme R. Boudon, estiment que l'école est un lieu de **stratégie des ménages** : ces stratégies concernent les choix d'orientations, notamment à chaque fois qu'il y a des « bifurcations » importantes (l'entrée au lycée, le choix des spécialités ou d'une voie technologique, les choix postbac, etc.). Ces stratégies reposent principalement sur **une analyse coût/avantage**, ce qui pourrait être rationnel a priori. Mais on constate que, sachant la rentabilité du diplôme plus faible pour eux, et connaissant la difficulté de l'obtenir, des familles préfèrent volontairement faire bifurquer leurs enfants vers des voies plus propices à leur niveau social d'origine : à compétences scolaires égales, identifiées par les notes, les enfants d'origine modeste, optent pour une trajectoire scolaire moins ambitieuse que leurs camarades plus favorisés. La confrontation entre coût et avantage de la scolarité explique ces inégalités (comparaison entre risque d'échec et positions sociales acquises, etc.), cependant, les estimations de risque d'échec sont différentes selon les groupes sociaux, ce qui engendre des **effets pervers** : les plus modestes surestiment les risques d'échec et sous-estiment l'avantage du diplôme.

Les stratégies ne portent pas que sur les choix d'orientation : il faut tenir compte du choix de l'établissement (public ou privé par exemple), des choix d'options, des langues, etc., qui donnent un profil d'élève.

Notions à maîtriser sur ce chapitre :

Egalité des chances ; taux de scolarisation ; taux d'accès aux diplômes ; massification scolaire ; démocratisation scolaire ; rôle de l'école ; rôle du capital culturel ; investissements familiaux ; stratégies des ménages ; socialisation selon le genre.

Exemples de questions possibles pour la 1^{ère} partie de l'épreuve composée :

- Quel est le rôle du capital culturel comme facteur d'inégalités scolaires ?
- Comment les trajectoires de formation dépendent-elle des stratégies des ménages ?
- Distinguez, en utilisant un exemple, la différence entre massification et démocratisation scolaire.
- Quels sont les effets de la socialisation différenciée selon le genre sur la réussite scolaire ?

Exemples de questions possibles pour la 3^e partie de l'épreuve composée :

- Montrez que les inégalités de réussite scolaires peuvent s'expliquer par une multiplicité de facteurs.
- Montrez que la famille joue un rôle important dans les inégalités de réussite scolaire.
- Montrez que la massification scolaire ne s'accompagne pas toujours d'une démocratisation scolaire.

Exemples de sujets de dissertation possibles

- Comment expliquer le maintien d'inégalités de réussite scolaire dans les sociétés démocratique comme la France ?
- L'objectif de démocratisation scolaire est-il un échec ?